

**OBITU.** Le Révd M. Joseph Auclair, curé de N.-D. de Québec, décédé le 29 novembre dernier à l'Hôpital-Général de Québec, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et ses œuvres ; le sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père et ses œuvres ; 17 mères de famille malades ; 12 pères de famille malades ; 26 malades ; 19 actions de grâces ; le succès de 5 œuvres importantes ; 9 ivrognes ; 9 personnes qui ne donnent pas de nouvelles ; 13 jeunes filles ; 17 jeunes gens ; 31 personnes en voyages ; 13 en danger de perdre la foi ; 6 curés et leurs paroissiens ; 9 institutrices et leurs élèves ; 7 vocations ; 5 mères de familles et leurs enfants ; le projet de construction d'un nouveau presbytère à St-Mathieu, succès de l'entreprise et préservation de tout accident.

**Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés**

*Premier exercice* :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

*Deuxième exercice* :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.